

# EMERGENCE DE NOUVEAUX THEMES DE LA PENSEE SUR LE DEVELOPPEMENT

## Introduction

*Michel VERNIERES*

*Professeur émérite – Paris I panthéon Sorbonne  
Président d'honneur du GEMDEV*

Le point de départ des textes présentés et des interventions de cette séance est l'ouvrage "L'état des savoirs sur le développement" publié par le GEMDEV en 1993. Les divers intervenants, à partir de cette tentative de bilan faite il y a plus de dix ans à l'instigation de nos amis de l'EADI, se sont efforcés de dégager les principales questions qui semblent dominantes aujourd'hui. Elles peuvent se regrouper autour de trois grands thèmes : la place des disciplines, les thèmes qui ont émergé et la manière de les traiter.

### 1. La place des disciplines

L'ouvrage sur l'état des savoirs avait effectué cette tentative de bilan à partir du point de vue personnel de chercheurs qui s'étaient, inévitablement et prudemment, exprimés du point de vue de leurs disciplines différentes. Mais, il ressortait déjà de la lecture des divers chapitres des points de convergence entre disciplines. Surtout, était soulignée l'impérieuse nécessité de travailler, ce qui est la raison d'être du GEMDEV, en équipes composées de spécialistes de disciplines différentes.

Depuis lors, la tendance croissante à la spécialisation en sous-disciplines de plus en plus pointues et la valorisation académique prioritaire de travaux très spécialisés ne favorisent pas les recherches interdisciplinaires. Pourtant leur nécessité est souvent réaffirmée tant par les instances, nationales ou européennes, de pilotage de la recherche que par les acteurs opérationnels des politiques de développement et de coopération. Plus que jamais, il convient donc de combattre la tentation académique du repli disciplinaire. La nature des thèmes nouveaux qui ont émergé au cours de la décennie écoulée rend cette démarche interdisciplinaire plus nécessaire que jamais.

### 2. Les thèmes émergents

Il est toujours particulièrement délicat d'identifier de façon consensuelle ce qui est véritablement nouveau. Les intervenants de cette séance n'avaient pas la prétention d'y parvenir en un après-midi ! Mais il s'est dégagé quelques lignes de force autour de trois grands domaines : la notion de développement, les politiques publiques et le rôle des institutions.

La notion même de développement, sans plus de précisions, semble sérieusement remise en cause. Certes, le développement n'a jamais été une discipline, mais seulement un objet d'étude. Cependant, employé seul il semble ne plus faire sens. Désormais il s'accompagne assez systématiquement de qualificatifs. La prise de conscience internationale des questions d'environnement, illustrée par la conférence de

Rio et celles qui ont suivi, invite à mettre en avant la notion de développement durable. De même, sous l'influence des travaux du PNUD et d'A. Sen, celle de développement humain corrige les approches du développement, par trop économicistes, du type de celle de la Banque Mondiale. Mais ces notions ne concernent pas que les seuls pays dits en développement, autrefois qualifiés de Tiers Monde. De plus, la diversité actuelle de ces pays et de leurs évolutions, joint au renouveau des initiatives d'intégration régionale, conduit à la réalisation d'études, le plus souvent comparatives, centrées sur des aires culturelles diversifiées.

Les politiques publiques ont, de tout temps, été au cœur des études consacrées au développement avec, très fréquemment, une finalité normative. Au cours de la décennie écoulée, les travaux ont été essentiellement centrés sur des questions relatives à l'ajustement structurel, la lutte contre la pauvreté et, dans un contexte de mondialisation considéré comme nouveau, les biens publics mondiaux.

A travers l'émergence du thème de la gouvernance, c'est plus largement imposée l'étude du rôle, dans les processus de développement, des institutions, de leur nature et de leur capacité à se transformer. Progressivement, a retrouvé une place importante l'examen de l'action des pouvoirs publics, en particulier dans le jeu complexe des relations entre les différents niveaux de pouvoir que sont les instances supranationales, les Etats et, dans les processus de décentralisation, les collectivités territoriales.

### **3. Les modalités de la recherche sur le développement**

Pour que les recherches sur le développement demeurent pertinentes émergent trois conditions qui peuvent brièvement se résumer par les expressions de réseau, partenariat et lien avec l'opérationnel.

La diversité des sociétés impose la confrontation de spécialistes de pays ou, plus largement, d'aires culturelles différentes. Le grand nombre d'approches disciplinaires possibles interdit, à quelque équipe que ce soit, de prétendre couvrir l'ensemble des sciences sociales dont l'apport est pourtant complémentaire. Il convient d'y ajouter la multitude des questions précises et spécialisées qu'il convient d'étudier pour comprendre le phénomène complexe du développement. Tous ces constats imposent aux chercheurs un travail systématiquement réalisé en réseaux pluridisciplinaires et interconnectés dans le cadre de fédérations telles que l'EADI.

Un véritable partenariat entre chercheurs du Nord et du Sud apparaît comme une nécessité impérieuse. C'est là une tâche difficile car jusqu'à présent pratiquée plus en intention que dans la réalité. L'initiative vient encore trop souvent du Nord. Or, un véritable partenariat suppose que l'identification des questions prioritaires soit, au départ, effectuée au Sud. Elles doivent être négociées tout comme l'agenda de la recherche, sa méthodologie et la répartition des tâches. Tout cela est coûteux en temps et en énergie, mais indispensable pour répondre aux questions les plus fondamentales qui ne peuvent être identifiées que sur le terrain.

C'est afin que la recherche soit la plus possible utile pour le développement des pays concernés qu'il apparaît souhaitable que des liens étroits soient tissés entre les acteurs du développement et les chercheurs, liens aujourd'hui trop limités, les uns et les autres ayant tendance à se cantonner à leur propre sphère.